

COMMUNIQUÉ – Plan incliné de Ronquières – Reprise du trafic fluvial

Ce 14 juillet 2023 à 6h, le trafic fluvial a repris au plan incliné de Ronquières via le bac n°2.

Le bac n°2 a bénéficié d'une rénovation profonde et a été remis en service ce matin, permettant ainsi la reprise de la navigation sur le canal Charleroi-Bruxelles.

C'est maintenant le bac n°1 qui va pouvoir bénéficier de travaux prévus pour durer environ 2 ans.

Pour rappel, le 3 juin 2023, un câble de la porte amont qui permet l'accès des bateaux au bac n°1 a cédé. Le bac n°2 étant en travaux et donc inaccessible, cela avait provoqué l'interruption du trafic fluvial sur le site de Ronquières, les autres ouvrages du canal Charleroi-Bruxelles restant fonctionnels.

Vidéo : <https://we.tl/t-EcsujNuNRB> Description : Premier bateau à être entré dans le bac n°2 ce matin à 6h30. Copyright : Philippe Dullier – SPW Mobilité et Infrastructures.

Quelques informations sur l'ouvrage :

Le plan incliné de Ronquières est l'ouvrage le plus spectaculaire du canal Charleroi-Bruxelles : il permet, à lui seul, de franchir une dénivellation de 67,53 mètres.

La pente est longue de 1.432 m et inclinée à 5%. Elle comprend une partie aérienne soutenue par des portiques et une partie enterrée. Cet ouvrage en béton comporte des rails de roulement et de guidance qui supportent deux

ensembles bacs-contrepoids. Les 2 ensembles sont indépendants l'un de l'autre. Les bacs sont remplis d'eau et permettent de transporter les bateaux de part et d'autre de l'ouvrage.

Le plan incliné voit un passage quotidien moyen de 12 montants et 12 avalants.

Contact presse

Sabrina Gaspari, Porte-parole • +32 477 89 09 34 • sabrina.gaspari@spw.wallonie.be